

Paris, le

186

Ministère
de l'Instruction publique
et des Cultes.

Commission
de la
TOPOGRAPHIE DES GAULES.

Les réponses doivent être adressées
directement au Président sous le couvert
du Ministre.

Seance du 8 avril 1862.

Présidence de son Ex^{te} M^{re} le Ministre.

Membres présents de Saulcy, A. Thierry, Guigniaut, de Wailly, Blondel,
Maury, Viollot-le-Duc, Chéruel, L. Premier, de Coigny,
A. Bertrand, A. Jacobs, Bellaguet.

M^{re} le Président de la Commission rend compte de la situation depuis
que les séances générales ont été abolies, la Commission a tenu régulièrement
des séances particulières, une fois par semaine. Les séances aux quelles
ont constamment assisté MM de Saulcy, G^l Coigny, A. Maury. L^{te} de Coigny,
Abe. Bertrand, Alf. Jacobs ont montré par le résultat obtenu que le
mode de travail à nombre restreint était le plus efficace. La première carte,
la carte de la Gaule sous le proconsulat de César a été achevée et tirée à
cent exemplaires. Les principales sociétés savantes de la France et de l'étranger
ont été appelées à donner leur avis sur ce premier travail que la
Commission ne regarde que comme provisoire. MM les Secrétaires
recueillent, à mesure qu'ils arrivent, les observations qui sont
adressées à la Commission. Le nombre des critiques est jusqu'ici

assez restreint. Ils portent principalement sur l'orthographe des noms
modernes et sur l'oubli de quelques monuments dit celtiques. Les rectifications
demandées seront très faciles à obtenir.

Les feuilles d'Alsace ont été pourvues avec une grande activité et ont pris
une réelle importance. Il serait utile de fixer sur une carte spéciale à
grande échelle les points où les fossés ont été retrouvés avec certitude. M^r
le président demande l'autorisation de faire donner le plan d'Alsace aux frais
de la Commission. Cette autorisation est accordée.

Quant aux travaux concernant la seconde et la troisième carte, ils sont
très avancés. Les feuilles de la carte de France au $\frac{320}{10000}$ que la Commission
met sous le yeux de son excellence en font foi. Ils contiennent outre
les emplacements de quatre cent une enceintes en terre dit Camps romains
le tracé de presque tous les viis romains, dont deux questions dans le table de
Pantinger et l'itinéraire d'Antonin. Mais il me tarde de songer à faire
graver les cartes. Le figuré de terrain sera gravé d'une manière
définitive. Les viis et monuments provisoirement seulement, puisque
de nouveaux renseignements peuvent encore modifier le travail de la
Commission.

La Commission persiste d'ailleurs à ce qu'il y ait dans les premières
résolutions. La seconde carte conservera le format de la première, le
 $\frac{1600}{1000}$ le même figuré de terrain servira pour les deux. Ce sera une
certaine. La troisième seule, la carte théodésienne sera au $\frac{800}{10000}$.

Mes devis a été demandé à M^r Ploard qui a gravé la première
carte avec tant de succès. Le devis s'élève à 15,000 fr, qui

seulement à 40,000. Dans le cas où la figure de terrain ne serait complète,
qu'en Gaule, et où l'on se bornerait à tracer l'hydrographie, sans l'orographie
en dehors de la Gaule, M^r l'honorable M^r l'ingénieur a fourni à l'effet de la session
et la gravure. Le dessin serait prêt à l'effet de 1864, la gravure à la
fin de 1864.

Après délibération et est convenu que le devis de 40,000f. sera
adopté. Le C. autorise la Commission à traiter sur cette base avec M^r
l'honorable.

Une sous-commission composée de M^r Ley et Creuly, de M^r le colonel de
Caynard et Al. Jacobs est chargée d'examiner les propositions de M^r
l'honorable et d'en rendre la Commission à cet égard.

La séance est levée à 3 heures.